

Aout 2023

# Etat des lieux de la (ré-)insertion du public justiciable



Coraline de Spirlet : [Coraline.despirlet@reseauaj.be](mailto:Coraline.despirlet@reseauaj.be)

Céline Ulmann : [Celine.ulmann@reseauaj.be](mailto:Celine.ulmann@reseauaj.be)

Mélissa Gauliard : [melissa.gauliard@reseauaj.be](mailto:melissa.gauliard@reseauaj.be)

Christophe Henrion : [direction@reseauaj.be](mailto:direction@reseauaj.be)





# TABLE DES MATIERES

<b>Présentation du Réseau R.A.J. : Relation “Addiction et Justiciables” - Continuité dans la réinsertion</b>	4
<b>Intention de l’Etat des lieux</b>	4
<b>Structure de l’Etat des lieux</b>	5
<b>SOCIAL</b>	7
Accès aux droits socio-administratifs	7
Logement	8
Formation	9
Dettes	12
<b>JUSTICE</b>	13
Système judiciaire	13
Système carcéral	14
Prison/enfermement	15
<b>SANTE</b>	17
Prise en charge des patients	17
Continuité des soins intra et extra muros	19
<b>Fiches de présentation des projets</b>	20
<b>Fiche de présentation 1</b> : Création de documentaires en vue de sensibiliser des secteurs connexes	20
<b>Fiche de présentation 2</b> : Etat des lieux des freins et leviers à la réinsertion 2022	21
<b>Fiche de présentation 3</b> : Lieu de liens le Delta	21
<b>Fiche de présentation 4</b> : Travail autour de l’axe logement	21
<b>Fiche de présentation 5</b> : Atelier à l’intention des personnes détenues : Penser ma sortie	21
<b>Fiche de présentation 6</b> : Jeune et justiciable, travail pour une prise en charge globale des 16-25 ans	22
<b>Fiche de présentation 7</b> : Pôle rédaction du réseau R.A.J.	22
<b>Fiche de présentation 8</b> : Rencontres entre professionnels et échanges de pratiques	22
<b>Fiche de présentation 9</b> : Fiches techniques des démarches sociales et administratives	23



## Présentation du Réseau R.A.J. : Relation “Addiction et Justiciables” - Continuité dans la réinsertion

L’objectif majeur du réseau « Relation Addiction et Justiciables, continuité dans la réinsertion » est de développer une prise en charge cohérente et coordonnée du public justiciable, dès sa sortie d’établissement pénitentiaire.

Le Réseau R.A.J. a une visée intersectorielle en favorisant la communication entre les services d’aide aux justiciables, les acteurs judiciaires et ceux hors du domaine de la justice (services social-santé, administrations publiques, etc.), afin d’assurer une meilleure prise en charge des personnes (ex-)détenues, et ce dans un but de (ré)insertion. De ce fait, nous tendons à décroquer les services pour favoriser les échanges, assurer une meilleure connaissance des acteurs entre eux, et créer ou pérenniser les collaborations afin d’inclure plus systématiquement le public justiciable.

Le Réseau R.A.J. se veut donc un réseau flexible sans adhésion formelle, et s’organisant autour de projets communs qui prennent la forme de groupes de travail. Ces projets émanent d’un croisement de savoirs entre experts du vécu, experts scientifiques, et experts de terrain, concernant les difficultés liées à la sortie de détention. Ils se matérialisent par l’outillage de professionnels du secteur, tels que des outils de sensibilisation, le développement d’actions communautaires, des supports pratiques, etc.

Ces outils donnent des clés de compréhension pour appréhender les problématiques du public sortant de prison. *In fine*, ils permettront d’ouvrir à de possibles partenariats entre le monde carcéral et ceux hors de son champ (tels que les centres de formation, les centres de santé mentale, les administrations communales, etc.).

## Intention de l’Etat des lieux

La (ré-)insertion du public justiciable implique une multitude de services et de secteurs différents (justice, soins, insertion socio-professionnelle, logement, etc.). Dès lors, il nous paraît essentiel de les rencontrer, toujours dans l’optique de comprendre leurs réalités et pratiques professionnelles de terrain, afin de constituer un état des lieux complet, présenté dans ce rapport. Nous estimons nécessaire d’aller à la rencontre des personnes justiciables vivant l’incarcération (primaires ou récidivistes), sortant de détention ou réinsérées dans la société depuis plusieurs années, afin d’intégrer leur avis et de tenir compte de leur réalité dans le travail du réseau. Couplé à des lectures d’ouvrages ou autres rapports sur le sujet, les comptes rendus de ces rencontres nous servent de terrains afin de constituer un état des lieux qui guide nos actions actuelles et à venir. L’objectif est d’élaborer, avec les différents acteurs rencontrés, des pistes de solutions qui pourraient sensiblement enrayer ces difficultés tout en respectant les cadres, besoins, et obligations de chacun.

Ce rapport a comme objectif de vous présenter l’état des lieux actuel des freins à la réinsertion que le réseau a pu rassembler. Les acteurs rencontrés sont principalement issus du secteur judiciaire/carcéral et du social-santé. Le rapport sera mis à jour au fil du temps, afin d’insérer les nouvelles rencontres et les réflexions qu’elles ont entraîné sur la question de la réinsertion. Les enseignements que nous avons



tirés de nos rencontres sont repris ci-après et ont été regroupés et synthétisés afin d’englober et de classer les éléments par catégories. Ce rapport n’est pas figé, il évoluera et s’étoffera au fur et à mesure des rencontres et des lectures. De ce fait, il peut y avoir des manquements, mais nous restons à votre disposition afin de recueillir toutes vos observations.

Ce rapport s’adresse aux professionnels de tous secteurs et services confondus ayant l’habitude ou non du public justiciable. Il sert également d’outil pratique pour le réseau R.A.J. pour conserver une ligne directrice dans son travail et les projets à venir, tout en constituant un point d’appui pour expliquer, sensibiliser, communiquer, partager et ouvrir la réflexion sur la réinsertion.

Ajouté à cela, le réseau R.A.J. reste ouvert et à l’écoute de tout nouveau projet ou intention de projet, en leur proposant un soutien et/ou une collaboration. Il n’est en aucun cas là pour atteindre de façon « méta » les politiques actuelles, mais plutôt dans une orientation pratique et de terrain pour apporter des outils aux intervenants, et faciliter le parcours des justiciables.

## Structure de l’Etat des lieux

Dans le rapport intermédiaire/état des lieux de 2021, nous retrouvons cinq pôles et trois intersections. Nous avons décidé en 2022 de ne plus reprendre le point politique et le point individuel en tant que pôle à part entière, ce pour différentes raisons.

Tout d’abord, concernant le point politique, nous nous sommes rendus compte que toutes les situations, même celles du quotidien, peuvent être assimilées au politique. Ce faisant, il ne nous paraissait pas possible de recenser toutes les décisions politiques touchant aux freins à la réinsertion, *a fortiori* si nous gardons notre démarche de tendre vers une neutre objectivité. En effet, la sphère politique englobe ce qui touche aux décisions judiciaires, sociales et de santé. Ainsi, l’isoler et la traiter indépendamment des trois autres sujets ne nous paraissait plus correct, étant donné que le politique a un impact sur eux. Cela aurait amené à vider cette « bulle » de sa substance, ainsi que les points repris dans celle-ci et dans les autres pôles identifiés (social, justice et santé). C’est pourquoi cette catégorie n’est plus reprise dans le présent état des lieux.

Deuxièmement, quant au point individuel, il nous est apparu une potentielle confusion pour un lecteur non averti. Cette dernière résidait dans le fait qu’il ne fallait pas assimiler les freins relevés, comme par exemple la perte de confiance en soi, comme étant un frein intrinsèque à l’individu (puisque’il s’agit, entre autres, d’une conséquence de l’incarcération et non comme faisant partie du caractère même de la personne). En effet, il s’agit d’impacts ou d’effets, et non de causes individuelles. Ce faisant, nous voulions éviter que cette potentielle confusion puisse ouvrir la porte à des types de discours fatalistes, qui pourraient réduire les effets des politiques concernant la justice, le social et la santé.

Enfin, sur les trois grands pôles identifiés, soit le social, la justice et la santé : dans chaque pôle, nous aborderons trois ou quatre sous-catégories. Tout d’abord les freins, ensuite les recommandations (leviers), les polémiques éventuelles qu’engendrent certains sujets, et finalement les projets à innover et/ou à soutenir.



Afin de structurer l'Etat des lieux, nous avons décidé de diviser celui-ci en trois grandes parties. C'est par nos rencontres et les lectures scientifiques dont nous avons pris connaissances que nous avons dégagé ces trois grands pôles, ainsi que par la nature même des domaines dans lesquels évolue le Réseau R.A.J., soit le secteur social – justice – santé.

Tout d'abord nous aborderons le **thème 'Social'**, où nous traiterons cinq sous-thématiques : le logement, l'accès aux droits, la formation, l'emploi et les dettes. Ensuite, nous aborderons le **thème 'Justice'**. Ici nous présenterons plus précisément les freins à la réinsertion sous trois aspects : le système judiciaire, le système carcéral et l'enfermement/la prison. Finalement, nous aborderons le **thème 'Santé'** qui regroupe trois sous-thématiques : la prise en charge intramuros, la prise en charge extra muros et la continuité des soins.

Nous avons tenté de relever et de classer le maximum de freins à la réinsertion, ainsi que les leviers, recommandations, polémiques et projets à soutenir/innover, qui nous ont été rapportés, en synthétisant pour une lecture plus confortable. Nous n'avons aucune prétention à l'exhaustivité, étant bien conscients que d'autres éléments sont susceptibles d'exister ou d'apparaître, notamment du fait de changements (comme par exemple l'ouverture de la prison de Haren). Néanmoins, nous nous sommes efforcés de répertorier ces freins de la manière la plus claire possible et restons sensibles à toute réflexion concernant notre état des lieux. Par ailleurs, certains points redirigent vers des articles / sites internet, pour permettre au lecteur d'approfondir le sujet s'il le souhaite. N'hésitez pas à prendre contact avec nous, via [info@reseauraj.be](mailto:info@reseauraj.be), pour toute remarque ou conseil concernant ce rapport.



## SOCIAL

Le premier grand thème que nous abordons est celui du « SOCIAL ». Dans ce pôle « social », nous traitons cinq sous-thématiques : le logement, l'accès aux droits, la formation, l'emploi et les dettes. Dans chaque sous-thématique, nous listerons les freins relatifs au point précis, ainsi que les recommandations liées à ces derniers, et finalement nous proposerons une série de projet à innover et/ou à soutenir. Sous certaines sous-thématiques, nous avons rajouté un point 'polémique' pour aborder des sujets qui suscitent le débat.

### Accès aux droits socio-administratifs

#### Freins

- Personnes incarcérées le plus souvent désinsérées avant l'entrée en détention
- Méfiance de certains justiciables envers les services sociaux, et inversement
- Trop peu de démarches faisables durant l'incarcération afin d'anticiper la sortie (carte d'identité, mutuelle, logement, [RIS](#), etc.)
- Spécificité de l'accès aux droit des personnes sans titre de séjour
- Situations socio-administratives souvent catastrophiques à la sortie de prison
- Complexification des démarches et situations socio-administratives à la sortie de prison
- [Fracture numérique](#)
- Difficulté de faire concorder le projet de sortie idéalisé en détention aux réalités de la société (au niveau des droits entendus de manière large)
- Difficultés de compréhension liées à la langue
- Travail intramuros non assujetti à la [sécurité sociale](#)
- Manque de disponibilités dans les équipes pour accompagner physiquement une personne dans ses démarches
- Les services d'aide au justiciable sont trop peu reconnus et manquent de moyens financiers et humains pour pouvoir accompagner de manière efficiente les personnes en vue d'une réinsertion

#### Recommandations

- Permettre l'accès à l'information et aux démarches administratives dès l'entrée en prison (régularisation administrative, inscriptions logement, demande RIS - collaborations Administrations/Fédérations)
- Sensibiliser les CPAS aux difficultés que rencontre le public justiciable à la sortie de détention et aux risques que ces difficultés peuvent engendrer
- Envisager une collaboration entre les CPAS et les services d'aide aux justiciables afin de faciliter l'accès aux droits
- Appels gratuits vers les services sociaux de 1ère ligne, type CPAS (numéro vert)
- Encourager les organismes de traduction à vocation sociale



- Créer des partenariats avec des services ne travaillant habituellement pas avec le public justiciable
- Favoriser les [espaces tripartites](#) entre les membres référents de la prison, ceux du judiciaire et ceux des services d'accompagnement
- Prioriser l'accompagnement physique de personnes précarisées dans des démarches sociales
- Sensibiliser au fait que financer davantage les organes actifs à la réinsertion du public justiciable permet aussi d'atténuer l'insécurité en société, et favorise la paix sociale
- Favoriser des politiques d'accompagnement de proximité, au plus proche des réalités de la personne bénéficiaire, où l'approche psycho-médicosociale serait intégrée
- [Approche multidisciplinaire](#) à favoriser dans les services d'accompagnement (éducateurs, assistants sociaux, psychologues, criminologues, médecins, psychiatres, etc.)
- Plus de permanences et d'accueil physique / en présentiel dans les administrations publiques

### Projets à innover / soutenir

- Lieux de Liens tels que [le Delta](#) ([Fiche présentation 3](#))
- Sensibilisation des CPAS : diffusion du [documentaire](#) : Un parcours de détenu en Belgique ([Fiche de présentation 1](#))
- [SeTIS](#)
- Initiatives d'accompagnement physique des personnes (ex : [les amis d'accompagner](#))
- Initiative concernant l'ordonnance Bruxelles Numérique dirigée par [l'asbl Lire et Ecrire](#)
- ...

## Logement

### Freins

- Engorgement des [Agences Immobilières Sociales](#) (AIS)
- Procédure trop longue avant l'octroi d'une place dans une [maison d'accueil](#) ou un autre lieu d'accueil communautaire à la sortie de détention
- Pas assez de lieux disponibles pour bénéficier d'un lit en urgence pour les premiers jours après la libération (difficulté renforcée par l'incertitude fréquente sur la date exacte d'une libération)
- Trop peu de [logements de transit](#) (entre la prison et logement individuel) autres que les maisons d'accueil
- Spécificité dans la prise en charge de certains publics (jeunesse, santé mentale, personnes sans papier... qui se retrouvent sans structure adaptée)
- [Malaise de certains travailleurs](#) face au public justiciable
- Méconnaissances par les travailleurs des particularités du public justiciable et du travail spécifique qui en découle
- Difficultés de compréhension liées à la langue
- Perte du logement en préventive par manque de moyens financiers pour payer son loyer



## Recommandations

- Penser à un projet de logement autonome au départ de la détention (collaboration SPS/services externes)
- Mettre en place des séances d'informations sur ce qu'il faut faire de son logement lors d'une incarcération (récupérer ses affaires, procédure judiciaire incertaine, fin de bail, surendettement, etc.)
- Favoriser les solutions du type « [Housing First](#) » pour les sortants de prison n'ayant pas de ressource/réseau à l'extérieur
- Allouer des logements publics non-occupés à moindre prix
- Renforcer les partenariats avec les Agences Immobilières Sociales, les Maisons d'Accueil, et les autres structures d'hébergement
- Mettre à disposition plus d'hébergements communautaires et individuels dédié spécifiquement au public
- Inclusion systématique du public sortant de détention en maison d'accueil via des lits leur étant dédiés spécifiquement
- Maintenir davantage de lits d'urgences afin de garantir une place aux personnes qui n'ont pas pu suffisamment anticiper leur sortie de détention
- Mobilité des structures d'accueil vers la prison pour démarrer une procédure d'admission
- Sensibiliser les professionnels aux particularités du public sortant de détention
- Pour une meilleure continuité de suivi, favoriser des temps de tripartite entre service résidentiel, patient et service ambulatoire
- Octroi du taux isolé à toute personne sortant de détention, hébergé en maison d'accueil, et en demande de RIS du CPAS (uniformiser les pratiques des CPAS)

**Projets à innover/soutenir** en ce qui concerne le logement : Mobilité des structures d'accueil vers la prison pour démarrer une procédure d'admission

- [Dispositif logement](#) de l'asbl Rizome
- GT Brusshelp ([Fiche de présentation 4](#))
- Les projets tels qu'[Homeless Vincula](#)
- ...

## Formation

*Pour cette section, vous trouverez une explication plus complète rédigée par le Réseau R.A.J. reprenant l'ensemble de ces informations [ici](#).*

*Le documentaire : « La formation comme outil de réinsertion ? » disponible sur le site Web <https://www.raj-reinsertion.be/> et produit par le réseau R.A.J. vous permettra également de mieux percevoir la réalité des personnes incarcérées à ce sujet.*



### **Freins intramuros**

- Panel de formations pas suffisamment développé
- Problème de temporalité (date d'entrée en prison peut différer de la date du début de la formation, au TAP, transferts, etc.)
- Formation vs. emploi (revenus financiers différents, horaires identiques)
- Formateurs pas toujours formés en conséquences pour les particularités de l'enseignement en prison
- Regard des proches qui peut parfois peser sur le formateur
- Fréquentes annulations des formations (manque de personnel interne à la prison, grève, mouvement, évènement ponctuel, etc.)
- Locaux pas forcément adaptés à tout type de formation
- Niveau d'éducation des détenus
- Motivation
- Possibilités de travail et de formation en détention sous-développées
- Formations rarement qualifiantes et rémunérées
- Accès à la prison pour les formateurs

### **Freins extramuros**

- Problème de temporalité (difficulté de faire coïncider la date de la sortie de prison et celle de l'entrée en formation, rythme de formation, etc.)
- Dettes (parties civiles, frais de justice, amendes pénales, etc.)
- Emploi vs. formation
- Casier judiciaire
- Image du "détenu" dans le regard des autres
- Difficulté de combiner toutes conditions judiciaires en même temps
- Manque de communication entre les différents acteurs (AJ, formateurs, services externes, etc.)
- Méconnaissance des rôles et mandats entre professionnels et parfois manque de volonté de s'informer
- Manque d'information sur l'orientation et le soutien de personnes ex-détenues
- Motivation (place dans la famille / auprès de ses proches à retrouver, pression financière, charge administrative, etc.)
- Dynamique de groupe / liens interpersonnels entre les stagiaires
- Injonction judiciaire d' « obligation d'occupation »

### **Recommandations intra + extra**

- Elargir l'offre de formations intramuros
- Délivrer un diplôme certifiant / qualifiant, ou une attestation de suivi de formation, à la fin de chaque formation
- Accompagner les (ex-)détenus lors de leur parcours de formation en extramuros et assurer un suivi
- Mieux rémunérer les formations
- Améliorer la communication entre tous les acteurs de la réinsertion



- Anticiper la fracture numérique en proposant des modules de formation à cet effet
- Sensibiliser les OISP (Organismes d'insertion Socio-Professionnelle)
- Penser des modules de formation plus courts ou qui peuvent être pris en cours de route (type préformation) dès la sortie de détention
- Créer des partenariats avec des services ne travaillant habituellement pas avec le public justiciable sous condition de libération
- Favoriser les [espaces tripartites](#) entre les membres référents de la prison, ceux du judiciaire et ceux des services d'accompagnement

### Projets à innover / soutenir

- [ASBL Après](#)
- Projets de sensibilisation ([Fiche de présentation 1](#))
- MAKS asbl – projet START IT
- [Réinsert](#), notamment leur tentative de mise en place de transferts pédagogiques
- ...

## Accès à l'emploi

### Freins

- Temporalité (rythme de travail)
- Casier judiciaire
- Niveau d'éducation / formation
- Permis de conduire
- Langues
- Image du détenu
- Médiation de dettes : prélèvement sur salaire vs. se déclarer insolvable (chômage / RIS)
- Comportement relationnel (savoir-être de la société libre vs. les codes comportementaux en prison)
- Fracture numérique

### Recommandations

- Sensibiliser les employeurs
- Emancipation et revalorisation de soi par le travail
- Informer sur les primes à l'emploi existantes
- Partenariat entre les entreprises extérieures et la prison offrant une continuité intra-extra muros en étant formé lors de la détention et en commençant à travailler dans l'entreprise à la sortie
- Accompagner les (ex-)détenus lors de leur parcours professionnel et assurer un suivi
- Organiser des « Forums des professions »



## Polémiques

- Création d'une prime à l'emploi des personnes ex-détenues
- Travail en prison : régime du travail en détention + potentiel moyen de pression sur les détenus vs. occupation en journée bienfaitrice

## Projets à innover / soutenir

- [Unago](#)
- ...

## Dettes

### Freins

- Dettes parfois "oubliées" en prison
- Pas de revenu (temps plus ou moins long pour bénéficier du RIS ou trouver un emploi)
- Créanciers multiples (frais de justice, dommages et intérêts, avocats, amendes pénales, etc.)
- Dettes parfois réclamées (huissiers de justice) dès la sortie de détention, sans période "tampon"
- Dettes parfois réclamées juste avant la prescription (majorations, surtaxes, frais d'huissiers, pression)
- Prélèvements sur salaires trop élevés
- Abandon des formations pour trouver un emploi plus rémunérateur
- Retour dans un cercle délinquant afin de pallier aux besoins financiers
- Travail dans un réseau informel (« au noir » ou économie parallèle)
- Solidarité des dettes entre coauteurs

### Recommandations

- Recours à une médiation de dettes réaliste
- Sensibiliser les travailleurs (CPAS, médiations de dettes...)

## Polémiques

- Désolidariser les dettes entre coauteurs
- Plafonner les dettes possibles

## Projets à innover / soutenir

- Rizome (médiation de dettes)
- ...



## JUSTICE

Le deuxième grand thème que nous abordons est celui de la « JUSTICE ». Ici nous présenterons plus précisément les freins à la réinsertion sous trois aspects : le système judiciaire, le système carcéral et l'enfermement/la prison. Au-delà des freins liés aux trois sous-thématiques, nous listerons également, comme dans le pôle « Social », des recommandations ainsi que des projets à soutenir et/ou à innover. Sous certaines sous-thématiques, nous avons également rajouté un point 'polémique' pour aborder des sujets qui suscitent le débat.

### Système judiciaire

#### Freins

- Compréhension des décisions
- Déshumanisation/dépersonnalisation des cas
- Inflation législative suite à des faits divers et à l'opinion qu'en génère la presse
- Lenteur de la justice
- Audiences expéditives
- Manque de confiance de certains magistrats dans l'exécution des peines alternatives
- Pratiques différentes au niveau des TAP et des politiques criminelles

#### Recommandations

- Respecter l'exigence de rendre justice dans un "délai raisonnable" (article 6 [CEDH](#))
- Prendre le temps d'expliquer aux justiciables les procédures et décisions qui les concernent
- Encourager la [médiation pénale](#)
- Encourager la Justice réparatrice (peines alternatives)
- Espace de rencontre et de discussion pour les magistrats afin d'uniformiser les pratiques professionnelles et les politiques criminelles
- Favoriser l'interconnaissance de tous les acteurs entre eux, quel que soit leur mandat et le secteur dans lequel ils exercent
- Ne pas prendre de mesures en réaction à l'opinion publique sans en examiner les causes et conséquences de manière poussée

#### Polémiques

- Recours plus important aux peines alternatives (élargissement du filet pénal vs. condamnés n'effectuent pas leurs peines ; pour plus d'informations, voir [ici](#))



## Projets à innover / soutenir

- Sensibilisation des magistrats aux effets de la prison (ex : speed-dating Fidex)

## Système carcéral

### Freins à la réinsertion

- Non-entrée en vigueur de la [Loi de principes](#) de 2005 dans sa totalité
- Système non adapté aux personnes sans titre de séjour
- [Accès restreint](#) des services externes, des formateurs et des visites familiales dans les prisons
- Collaborations entre services souvent basées sur des relations interpersonnelles entre travailleurs et non d'institution à une autre
- Turn-over au sein des équipes (en prison, services externes, formateurs, etc.)
- Services (aide, logement, santé...) travaillant avec le public justiciable trop peu nombreux
- Longues listes d'attentes au niveau des services d'aide et soins
- Moyens financiers et humains trop peu développés
- Manque de concertation/communication entre services intra et extra-muros, et la personne détenue
- Différence de temporalité entre le système carcéral et le monde extérieur
- Déconnexion entre réalités intra- et extramuros
- Système carcéral encore dans des principes punitifs et sécuritaires, laissant la réinsertion en second plan (voir [ici](#)).
- « Refus de visite » régulièrement causés par des problèmes de communication interne à la prison

### Recommandations

- Préparer la sortie de détention dès l'entrée en prison, et davantage la personnaliser à chaque situation
- Investir dans des [maisons de détention](#)
- Favoriser les projets de [maisons de transition](#)
- Favoriser une meilleure information des détenus sur leurs droits
- Soutenir la réflexion autour de la notion de « Tuteurs de résilience »
- Favoriser l'approche multidisciplinaire
- Tendre vers des procédures (administratives, d'admission, de prise en charge, etc.) claires et connectées aux réalités « carcérales »
- Tendre vers une meilleure anticipation de la date de sortie et une meilleure communication de celle-ci vis-à-vis de la personne concernée et des services qui l'accompagnent
- Moments de rencontre entre professionnels intra et extra muros
- Sensibiliser au fait que financer davantage les organes actifs à la réinsertion du public justiciable permet aussi d'atténuer l'insécurité en société, et favorise la paix sociale



## Polémiques

- Distinction des prisons en fonction des peines
- Privatisation des nouvelles prisons (ex : sur Haren, cliquez [ici](#) ou [ici](#))
- Extension du paysage carcéral (nouvelles prisons)

## Projets à innover / soutenir

- Réalisation de moments d'intervision sur les pratiques professionnelles entre services (voir [fiche de présentation 8](#))
- Intégrer la parole des personnes ayant vécu l'incarcération dans les pratiques professionnelles (à l'image de la pair-aidance)

## Prison/enfermement

*Pour cette section, vous trouverez une explication plus complète rédigée par le Réseau R.A.J. reprenant l'ensemble de ces informations [ici](#).*

## Freins

- Augmentation de troubles psychiatriques
- [Choc carcéral](#)
- "Ecole du crime" (à ce sujet, voir la [conférence](#) donnée par Frédéric Ouellet au Centre international de criminologie comparée)
- Faible formation des agents pénitentiaires
- Sorties insuffisantes ne permettant pas un retour en société
- Difficulté d'accéder aux personnes incarcérées (services externes, formateurs, visiteurs, etc.)
- Infrastructure même de la prison
- Isolement de certains établissements pénitentiaires (difficulté pour recruter, difficulté d'accès pour les visites)
- Longueur de la peine
- [Surpopulation carcérale](#)

## Recommandations

- Ouvrir la prison à davantage de [projets socio-culturels](#) (concerts, bibliothèques, musées, etc.) et d'activités sportives
- Mise en place de projets communautaires en intramuros
- Améliorer les [conditions de détention](#)
- Accompagner davantage les détenus sur le sens de la peine (autour des faits commis, des victimes, etc.) dès l'entrée en détention



- Accorder plus de sorties (exemples : PS, CP) durant la détention pour réexpérimenter la vie en société et opérationnaliser le plan de reclassement
- Elargir l'accès aux visites

### **Polémiques**

- Mise en place d'une plateforme informatisée pour les détenus
- Accès à internet en détention ([ici](#))

### **Projet à soutenir/innover**

- Espace de parole en détention tels que « Penser ma sortie » (voir [fiche de présentation 5](#))
- Prison Forest musée asbl 9m2 ([ici](#))



## SANTE

Finalement, le troisième grand thème que nous abordons est celui de la « SANTE ». Ce pôle regroupe trois sous-thématiques : la prise en charge intramuros, la prise en charge extra muros et la continuité des soins. Encore une fois, nous y listerons les freins, des recommandations, et des projets à soutenir et/ou à innover. Les sujets qui suscitent le débat sont repris sous les points 'polémique'.

### Prise en charge des patients

#### Freins en intramuros

- Santé mentale
- Assuétudes (voir article de Prison Insider [ici](#))
- Conditions de vie en détention (mauvaise hygiène, santé physique et mentale fragilisée)
- Compétences du ministère de la Justice en matière (réforme en cours)
- Manque de collaboration entre services (internes et externes)
- Personnel de la prison + détenus non sensibilisés aux [questions de genre](#)
- Difficile [de se faire soigner correctement en prison](#)
- Manque de médecins-psychiatres
- [Taux de suicide](#) huit fois plus élevé en prison que dans la société libre
- [Précarité menstruelle](#)
- Transferts vers d'autres prisons géographiquement trop éloignées pour poursuivre l'accompagnement
- Manque de locaux et de matériel au sein de la prison pour les services externes
- Complexité d'identification du réseau d'aide de la personne détenue

#### Recommandations

- Sensibiliser le personnel pénitentiaire et les détenus à l'évolution de la société (ex : mœurs, questions de genre...)
- Renforcer les dispositifs de dépistage
- Proposer davantage d'accompagnement et de sensibilisation sur les questions d'assuétudes et de [Réduction des risques](#)
- Favoriser les téléconsultations médicales
- Démystifier le psychologue, psychiatre et assistant social
- Favoriser la collaboration entre services (tripartites)
- Garantir des espaces permettant la confidentialité des entretiens
- Garantir une prise en charge dès l'incarcération
- Repenser la politique criminelle concernant la [répression de l'usage de drogues](#) (voir aussi le [modèle priorisant la santé dans la prise en charge des infractions liées aux drogues](#) proposé par la Feda Bxl)



### **Polémiques**

- [Médiation animale](#) en prison
- Communauté thérapeutique intramuros

### **Projets à innover / soutenir**

- Différents projets de promotion de la santé ([I.Care](#), [SES](#), [Madacam Liège](#), etc.)
- Mise en place d'espace de parole ([Fiche de présentation 5](#))

### **Freins extramuros**

- Méconnaissance des travailleurs de terrain sur le [secret professionnel partagé](#)
- Prise en charge sous injonction thérapeutique souvent refusée
- Assuétudes
- Complexité des situations des patients
- Augmentation des personnes justiciables touchées par des troubles de santé mentale
- Relais vers les services généralistes de soins de première ligne peu assurés
- Exigence d'un suivi multisectoriel et interdisciplinaire
- Complexité d'identification du réseau d'aide du patient

### **Recommandations**

- Sensibiliser les hôpitaux à la prise en charge rapide du public sortant de prison
- Possibilité d'entrer en cure dès la sortie de détention
- Sensibiliser les lieux de sevrage aux réalités carcérales
- Renforcer les dispositifs d'accompagnement des services mobiles pour le public justiciable cumulant les vulnérabilités
- Démystifier le psychiatre, psychologue, assistant social
- Création d'espaces pour prendre la parole, développer un projet...
- Favoriser des politiques d'accompagnement de proximité où l'approche psycho-médico-sociale serait intégrée

### **Polémiques**

- Injonction thérapeutique
- Application du secret professionnel partagé

### **Projets à innover / soutenir**

- Lieux de liens ([Fiche de présentation 3](#)).
- Réalisation de moments d'intervision sur les pratiques professionnelles entre services (voir [fiche de présentation 8](#))



## Continuité des soins intra et extra muros

### Freins

- Manque d'articulation et de communication entre la prison, l'hospitalier et l'ambulatoire
- Souvent une santé précaire avant incarcération
- Compétences du ministère de la Justice en ce qui concerne la santé des détenus (réforme en cours)
- Santé placée au second plan par le justiciable
- Pas de connaissance du traitement, de la posologie, ou même d'un suivi à l'entrée et à la sortie de prison
- Tendance à la perte du lien avec le public le plus précarisé, dès la sortie de détention
- Lien avec le judiciaire diabolisé dans les pratiques professionnelles
- Manque de disponibilité dans les équipes pour accompagner physiquement une personne dans ses démarches relatives à sa santé

### Recommandations

- Garantir l'équivalence des soins avec la société libre ainsi que la continuité des soins
- Favoriser les relais médicaux extra – intramuros et intra – extramuros
- Créer davantage de partenariats entre des structures de proximité de soins et la prison (p.ex. planning familial, maison médicale, etc.)
- Favoriser les espaces tripartites
- Favoriser l'accompagnement physique

### Projets à innover / soutenir

- Sensibiliser les acteurs de la santé aux réalités du public carcéral
- Notion de [réfèrent de proximité](#) à développer
- Informer sur l'injonction thérapeutique et déconstruire les idées préconçues sur les rapports qui en découlent
- Transfert de compétences des soins de santé vers la santé Publique dans l'ensemble des établissements pénitentiaires (réforme en cours)

# Fiches de présentation des projets

## Projets en cours

### Fiche de présentation 1 : Création de documentaires en vue de sensibiliser des secteurs connexes

En vue de faciliter la réinsertion, il nous apparaît indispensable de toucher les secteurs et institutions qui gravitent autour du justiciable mais ne connaissent pas forcément les spécificités de ce public. Le projet est donc ici de créer des documentaires à destination de ces services ou institutions, en vue de les sensibiliser aux réalités que rencontre le public justiciable et aux difficultés auxquelles il doit faire face. Cette sensibilisation s'articule également autour de rencontres suivant la visualisation des documentaires, afin d'initier un débat / des questions-réponses avec les professionnels de terrain.

Dans un second temps, nous espérons que ces rencontres personnalisées et cette sensibilisation pourra déboucher sur de nouvelles pratiques et solutions concrètes sur le terrain. Le Réseau R.A.J. propose donc de prendre son bâton de pèlerin et de rencontrer un maximum d'acteurs gravitant autour du public justiciable.

#### Premier documentaire : Un parcours de détenu en Belgique

Notre premier documentaire, d'ordre "introductif", relate à travers les témoignages des différents acteurs carcéraux et externes les réalités que rencontrent les personnes en détention. Il est primordial que les professionnels à qui nous présentons le documentaire, et qui n'ont qu'un aperçu limité de la prison, soient informés sur les procédures par lesquelles la personne incarcérée passe en prison, et sur les effets psychiques de l'enfermement.

Ce premier documentaire (+/- 30min) permettra aussi d'introduire par la suite d'autres sujets (repris dans d'autres documentaires) plus "pratiques" tels que l'accès au logement, à une formation, aux soins, mais aussi plus "techniques" tels que l'accompagnement sous-injonction, l'application du secret professionnel...

#### Deuxième documentaire : « La formation comme outil de réinsertion »

Pour la réalisation de ce documentaire, le Réseau R.A.J. travaille notamment avec Bruxelles Formation, la Cité des Métiers, le SLAJ-V et l'ASBL Après. Le documentaire s'articule autour de témoignages : témoignages de conseillers d'orientation, de formateurs, d'un service externe d'aide à la réinsertion, de stagiaires (détenu ou ancien détenu), etc.

L'idée est de sensibiliser en premier lieu les professionnels de la formation, en intra comme en extra muros, aux freins qui existent en sortant de prison. Partant, nous souhaitons toucher le plus de formateurs possibles, afin qu'ils ouvrent davantage leurs classes aux personnes détenues et ex-détenues. Nous souhaitons aussi faire réfléchir sur les potentielles collaborations qui existent : services externes, assistants de justice, organismes de formation, etc. L'idée est de montrer les différents acteurs qui œuvrent autour de la formation d'une personne (ex-)détenue, et dont l'objectif est commun. En effet, nous visons tous la réinsertion, même si nos mandats sont différents. Ainsi, nous espérons voir émerger l'instauration d'une communication entre les différents acteurs, et établir un réseau efficace pour la réinsertion.



## Fiche de présentation 2 : Etat des lieux des freins et leviers à la réinsertion 2022

L'état des lieux des freins et leviers à la réinsertion est un compte-rendu des entretiens et recherches que nous avons effectués jusqu'à présent. Celui-ci sera continuellement mis à jour et se veut être un outil pratique.

La structure de ce rapport permet en un rapide coup d'œil de prendre connaissance des différents freins qui ont pu nous être relayés jusqu'à présent. Nous voulons aussi mettre en évidence les recommandations liées à ces freins, ainsi que les projets à soutenir et à innover.

## Fiche de présentation 3 : Lieu de liens le Delta

Les liens sont souvent mis à mal par la détention et avoir un endroit où l'on peut expérimenter ce lien semble primordial pour les ex-détenus les plus isolés.

Dans cet objectif, le Réseau s'est impliqué dans la création d'un lieu de liens porté par Rézone : Le Delta. Ce lieu est un lieu d'accueil sans condition et ouvert à tous, encadré par des accueillants qui peuvent aussi bien être des professionnels, des pairs-aidants, ou des personnes désireuses de s'impliquer dans la vie du lieu. Ainsi, le Réseau R.A.J. y assure au minimum deux permanences par semaine.

Ce cadre nous semble propice pour faciliter la réinsertion du public justiciable en termes de liens sociaux et de savoir vivre en société.

Pour de plus amples informations, voyez : <https://www.rezone.be/lieudeliens>

## Fiche de présentation 4 : Travail autour de l'axe logement

Au cours des différentes rencontres menées par l'équipe du Réseau R.A.J., le logement est souvent apparu comme une difficulté centrale du public justiciable. Le Réseau se propose donc de mettre une priorité sur les difficultés relatives aux logements en proposant sa force de travail pour renforcer des projets existants. Il participe dès lors à des groupes de travail "logement".

## Fiche de présentation 5 : Atelier à l'intention des personnes détenues : Penser ma sortie

L'atelier « Penser ma sortie » s'adresse aux détenus désireux d'approfondir leurs connaissances ou compétences et disposés à s'impliquer dans une démarche de prise de parole avec d'autres. Il prend toute son importance vu le contexte d'isolement, voire de repli, dans lequel la personne détenue se trouve. Il offre également l'opportunité de donner davantage de sens à sa détention.

Cet atelier s'inscrit dans une perspective de pédagogie active et a comme visée la réinsertion de manière globale, en s'articulant autour de thèmes tant pratiques que relationnels. Ainsi, il offre une formation continue sur les enjeux de la sortie de détention, l'identification des obstacles inhérents à cette sortie, et la réflexion collective sur les solutions pouvant aider à dépasser ces difficultés. L'animation des séances est assurée par une équipe pluridisciplinaire.



Ce projet est mis en place *via* une collaboration de plusieurs services externes (Ambulatoire Forest, Cap-Iti) et coordonné par le Réseau R.A.J., afin de compléter l'offre déjà existante en prison. L'objectif de créer et animer cet atelier en collaboration a aussi pour but d'élargir le réseau d'aide au justiciable, permettre une meilleure connaissance des autres pour favoriser le relais, réunir les forces vives de travailleurs de terrain tout en conservant les spécificités de chaque service.

Enfin, le Réseau R.A.J. mettra à disposition de tout service désireux de créer un tel atelier les fiches techniques de chaque séance, afin d'outiller les professionnels.

### [Fiche de présentation 6 : Jeune et justiciable, travail pour une prise en charge globale des 16-25 ans](#)

Le Réseau R.A.J. organise des réunions durant lesquels les partenaires prennent le temps de partager un cas clinique lié à sa réalité professionnelle, dans le but de mieux comprendre les pratiques de chacun. Dans ce sens, notre principal objectif est de créer une réflexion autour de la problématique suivante : comment améliorer la prise en charge des jeunes justiciables de 16 à 25 ans ? Cette visée s'articule autour de plusieurs petits objectifs : partager les pratiques, améliorer le relais, créer un réseau de partenaires pour une meilleure guidance et créer des séances de sensibilisation.

### [Fiche de présentation 7 : Pôle rédaction du réseau R.A.J.](#)

La plupart des travailleurs sociaux sont confrontés dans leurs pratiques professionnelles à la complexité des rouages du système belge. Toutefois, la surcharge de travail des intervenants de terrain ne leur permet pas toujours de prendre le temps de relayer ce qu'ils rencontrent, relais pourtant essentiel afin de sensibiliser à propos de la réinsertion au sens large, et du monde carcéral.

Afin de favoriser ce volet du travail de terrain, le réseau R.A.J. propose son soutien et sera à l'initiative de rédaction sur des sujets relatifs au public justiciable.

### [Fiche de présentation 8 : Rencontres entre professionnels et échanges de pratiques](#)

Le social-santé bruxellois offre une diversité de services, chacun ayant des pratiques spécifiques au vu des réalités qu'il côtoie.

Le réseau se voudrait être moteur dans la rencontre entre des professionnels voulant échanger, partager, voire innover de nouvelles pratiques communes répondant à des difficultés spécifiques au public justiciable.

Une étape supplémentaire à ce projet serait aussi d'influer des pratiques de concertations cliniques afin de favoriser davantage de coordination entre les membres du réseau de la personne (à cet effet, création de groupes de travail, dont le groupe de travail Jeune et justiciable, voir [fiche de présentation 6](#)).



## **Projets en cours de réflexion**

### **Fiche de présentation 9 : Fiches techniques des démarches sociales et administratives**

Le travail social et plus précisément les démarches administratives ont eu tendance à se complexifier de plus en plus. L'objectif de ce projet serait d'avoir des fiches techniques explicatives qui permettrait aux nouveaux travailleurs de plus facilement prendre en main les différentes tâches liées à la réinsertion du public justiciable. Outre l'aspect pratico-pratique d'un tel outil, ce dernier pourrait aussi faire office d'aide-mémoire, répertoriant les bons contacts ou les petites subtilités qui ont été développées au fur et à mesure par les équipes de terrain.



## BIBLIOGRAPHIE

1. Amad A., Fovet T., « Itinéraires de patients souffrant de troubles psychiatriques en prison : passé, présent et devenir après l’incarcération », *La Lettre du psychiatre*, Vol. X, n°6, 2014, pp. 176–177.
2. Amblard B., Scalia D., Lambert M., « Travail en prison : qu’en pensent les détenus ? », *La Revue Nouvelle*, 6/2015, pp. 52 – 57 et Dufaux, Fl., « L’emploi des personnes incarcérées en prison : pénurie, flexibilité et précarité. Une normalisation ? », *Déviance et société*, 2010/3, vol. 34, pp. 299–324.
3. Baader M. et Shea E., « Le travail pénitentiaire, un outil efficace de lutte contre la récidive ? », *Champ pénal/ Penal field* [En ligne], Vol. IV, 2007, mis en ligne le 31 mai 2007, consulté le 23 février 2022. URL : <http://journals.openedition.org/champpenal/684>.
4. Bérard J ; Chantraine G., « La carcéralisation du soin psychiatrique », *Vacarme*, Vol. 1, n° 42, 2008, pp. 91–94.
5. Bottacin, S., « Hyper-concurrence entre amis – La loi du réseau et la loi du marché en milieu associatif (et ailleurs) », *Barricade*, 2017, pp. 1-20.
6. CAAP, Sortir de prison...vers une transition réussie ? Des dispositifs existants en matière de (ré)insertion à l’hypothèse des « maisons de transition », 2017, pp. 31–32.
7. Centre International de Criminologie Comparée, « La réinsertion sociale sous la loupe », in *Podcast (En)quête de criminologie*, Episode 9.
8. Chamond, J., Moreira V., Decocq F. et Leroy-Viemon B., « La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison », *L’information psychiatrique*, Vol. 90, n°8, 2014, pp. 673-682.
9. Chantraine G., *Par-delà les murs. Expériences et trajectoires en maison d’arrêt*, Paris, PUF, 2004.
10. de Callataÿ, O., De Vos, F., Henrion, C., Postal, S. *Rapport d’activité projet réseau R.A.J. - Continuité dans la réinsertion*, 2020, pp. 1-34.
11. De Greef V. et Pieret J., *Le casier judiciaire : approches critiques et perspectives comparées*, Bruxelles, Larcier, coll. Crimen, 2011 et spéc. Velle K. et Leloup G., « Le casier judiciaire belge : source d’informations des autorités publiques et instrument de contrôle social ? », pp. 103–116. Voyez également les contributions de Christine Guillain, et de Vanessa de Greef et Antoine Chomé dans ce dossier.
12. Derouaux, E., Nederlandt, O. et Servais, A., « Les situations complexes dans l’exécution de la mesure d’internement / Complexe situaties bij de uitvoering van de interneringsmaatregel », in A. Jonckheere et E. Maes, *Calcul, exécution et cumul des peines en Belgique / Strafberekening, uitvoering en cumul van straffen in België*, Gompel & Svacina, 2022, pp. 164–198.
13. Dulin, A., « La réinsertion des personnes détenues : l’affaire de tous et toutes », *Journal Officiel de la République Française*, 2019, pp. 1-152.
14. Huens V., « Le travail en prison : réinsertion ou exploitation, SAW-B, <https://saw-b.be/publication/le-travail-en-prison-reinsertion-ou-exploitation>.



15. I.Care ASBL, *De la prison à l'hôpital : les extractions pour raison médicale*, 2021, pp. 1–41, disponible en ligne : <https://www.i-careasbl.be/nos-publications>.
16. Journées Nationales de la Prison, *La Loi de principes : quand la théorie juridique rencontre les réalités carcérales*, 2022, pp. 1-33, disponible en ligne : <https://jnpndg.be/>
17. Kalongi J., « De quelques considérations sur la prise en charge de patients dits psychotiques en annexe psychiatrique », *Cahiers de psychologie clinique*, Vol. 2, n° 47, 2016, pp. 95–110.
18. La Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, *Saturation ? Analyses du devenir des nouvelles demandes adressées aux Services de santé mentale agréés par la COCOF à Bruxelles à partir d'un recensement réalisé entre novembre 2020 et février 2021*, 2022, pp. 1-75, disponible en ligne : [https://lbsm.be/IMG/pdf/rapport\\_sat\\_2022\\_bis.pdf](https://lbsm.be/IMG/pdf/rapport_sat_2022_bis.pdf)
19. Mary Ph., Bartholeyns Fr., Béghin J ;, « La prison en Belgique : de l'institution totale aux droits des détenus ? », *Déviance et Société*, Vol. 30, n° 3, 2006, pp. 389–404.
20. Mary, Ph., Bartholeyns, F. et Béghin, J., « La prison en Belgique : de l'institution totale aux droits des détenus ? », *Déviance et Société*, Vol. 30, 2006, pp. 389–404 ; voyez la contribution d'Olivia Nederlandt, d'Audrey Servais et d'Audrey Teugels dans ce dossier.
21. Voyez le chapitre IV de Mary Ph., *Enjeux contemporains de la prison*, Bruxelles, Université Saint-Louis, 2013.
22. Plateforme Bruxelloise pour la Santé Mentale, *Etat des lieux de l'accès aux soins de santé mentale au départ des CPAS bruxellois*, 2019, pp. 1-68, disponible en ligne : [https://platformbxl.brussels/sites/default/files/2021-09/Rapport\\_activite%CC%81\\_CPAS\\_BD.pdf](https://platformbxl.brussels/sites/default/files/2021-09/Rapport_activite%CC%81_CPAS_BD.pdf)
23. Prison Insider, *Vivre avec une addiction en prison*, 2022, disponible en ligne : <https://www.prison-insider.com/articles/stupefiant>
24. Protais C., « Les malades mentaux dans les prisons françaises : le rôle de l'expertise psychiatrique », *Mouvements*, Vol. 4, n° 88, 2016, pp. 27–33.
25. Quirion B., Hamel S., Gadbois J. et Brunelle N., « La (ré)intégration sociocommunautaire comme réponse au morcellement organisationnel et clinique des personnes judiciairisées », *Criminologie*, Vol. 54, 2021, pp. 13–38.
26. Quirion B., « Réformer, réadapter ou responsabiliser le détenu : Analyse des enjeux normatifs rattachés à l'intervention correctionnelle au Canada », *Déviance et Société*, Vol.36, 2012, pp. 339–355.
27. Quirion B., *op. cit.*, pp. 339–355.
28. Quirion B., Hamel S., Gadbois J. et Brunelle N., *op. cit.*, pp. 13–38.
29. Ricordeau G., « 'Faire son temps' et 'attendre' : temporalités carcérales et temps vécu dedans et dehors », *Criminologie*, Vol. 52, n° 1, 2019, pp. 57–72.
30. Thomas P., Fovet T., Amad A., « *Psychiatrie en milieu pénitentiaire, entre nécessité et ambiguïté* », [Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique](<https://www.sciencedirect.com/journal/annales-medico-psychologiques-revue-psychiatrique> « Go to Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique on ScienceDirect »), Vol. 73, n°4, 2015, pp. 348–351.
31. Touraut C., « Aux frontières des prisons : les familles de détenus », *Cultures & Conflits*, n° 90, 2013, pp. 77–94. Voir aussi le numéro spécial de *Criminologie*, consacré aux proches des personnes judiciairisées, Vol. 52, n° 1, 2019. ↵

Pour aller plus loin :



1. Les notices de la section belge de l'Observatoire international des prisons (<https://www.oipbelgique.be/>)
2. Les rapports du Conseil central de surveillance pénitentiaire et des commissions de surveillance des établissements pénitentiaires (<https://ccsp.belgium.be/>)
3. Pour la liste des personnes rencontrées par le réseau, voyez le rapport intermédiaire.
4. Réseau de service dans le domaine de la santé mentale actif sur le sud de Bruxelles : <https://www.rezone.be/>
5. Carnet de présentation Pris'en conte